

ADC : « Un métier objet de multiples attaques ! »

**R
É
S
I
S
T
E
Z**

Depuis longtemps l'Union Nationale des Agents de Conduite **FO** alerte les ADC sur les mises en danger du métier et de notre réglementation au prétexte de l'arrivée de la concurrence ! Au FRET, FO avait refusé de signer la Convention Collective Fret présentée.

La nouvelle CCN imposée par la seule loi d'août 2014 Portant Réforme Ferroviaire, est une attaque frontale de l'ensemble des Cheminots mais les ADC sont en première ligne. Il faut supprimer le personnel qui coûte cher selon-eux !!!

La première étape pour les Patrons du Ferroviaire était d'obtenir un accord de branche sur la réglementation du travail le plus bas possible ! Ils y sont arrivés avec l'aval d'Organisations Syndicales peu scrupuleuses et ayant toujours la signature facile ! **Le RH0077 ne se résumant plus qu'à un fragile accord d'entreprise !**

Actuellement dans le cadre de la dite négociation de la CCNF le volet discuté porte sur le Dictionnaire des filières (classification des métiers) et la rémunération. **Une rude bataille est en cours puisque le patronat du ferroviaire ne jure que par la Poly-compétence des métiers.**

Pour l'UNAC-FO c'est un mot qui veut dire DANGER !!!

Danger de voir la sécurité des circulations mise au second plan pour privilégier uniquement l'aspect rentabilité ! **L'UNAC-FO combat ce contre objectif que s'est fixé le Patronat du ferroviaire !**

L'ouverture à la concurrence, par qui et pourquoi ?

La concurrence opère majoritairement par la création de filiales chez les Opérateurs Historiques eux-

mêmes, la preuve à Fret SNCF est VFLI, Naviland-Cargo, ECR pour la DB et Thello 1er concurrent à l'international sur le transport de voyageurs en France filiale de la Trenitalia. Avec la volonté des uns et des autres de mettre les salariés en concurrence et de tirer leurs droits vers le bas !

Par la loi Nouveau Pacte Ferroviaire de 2018 le transfert de personnel d'entreprise à entreprise du ferroviaire est rendu possible malgré un combat auquel l'UNAC-FO était pleinement impliquée aux côtés des conducteurs fortement mobilisés.

Ces transferts ne garantiront plus en rien la réglementation (RH0077) de l'accord d'entreprise propre au GPF SNCF mais à celle régie par l'accord de branche !

Exemples possibles:

- 2 RHR consécutifs,
- PS et FS dans un rayon de 50 Km,
- Amplitudes max de 12h avec RHR de 8h
- 39 Repos doubles ...

Même la formation des ADC est la cible d'économie ! Transkéo filiale de Kéolis et filiale de SNCF forme ses ADC Tram-Train en 6 semaines. Des incidents sur la sécurité des circulations y sont anormalement élevés. La poly-compétence chez l'ADC y est règle d'or (accueil des clients, vérification des distributeurs de billet, voire nettoyage des rames, ...)

Pour l'UNAC-FO tout doit s'arrêter là ! La conduite des trains doit rester le cœur de métier de l'ADC. Il en va de la responsabilité de tous de retrouver la raison afin de garantir un haut niveau de sécurité à tous ces usagers du quotidien !

REVENDIQUEZ

L'UNAC-FO EXIGE :

- L'arrêt de toute volonté d'ouverture à la concurrence
- L'arrêt de la politique de poly-compétence
- Le maintien d'un haut niveau de sécurité passant par le renforcement de la filière conduite
- La refonte de la grille salariale avec une position de rémunération maximale à 16 pour les TA et 21 pour les TB
- Le maintien d'un déroulement de carrière par des passerelles entre les Activités
- La licence de conducteur doit reposer sur la réussite d'un examen et non sur un simple suivi de formation
- L'extension du RH0077 à tous les ADC quelqu'en soit l'entreprise ferroviaire d'emploi
- L'arrêt du déploiement de l'EAS et le retour des ASCT dans les trains



V
O
T
E
Z

Voter pour les listes FO c'est :

- Elire des ADC qui vivent tous les jours la même chose que vous !
- Défendre vos droits et lutter contre l'ouverture à la concurrence !
- Donner du poids aux revendications de l'UNAC-FO dans la négociation de la Convention Collective !
- Défendre le service public ferroviaire !
- Renforcer la légitimité de l'UNAC-FO pour défendre les ADC !

En novembre 2018 : « Votez et faites voter les listes FO ! »



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr